

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, S.E. Joseph DION NGUTE, a présidé par visioconférence ce jeudi, 07 mai 2020, la réunion hebdomadaire du Comité interministériel chargé d'évaluer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la pandémie du COVID-19 au Cameroun.

Les échanges au cours de cette concertation ont essentiellement porté sur :

- le point actualisé de l'évolution du COVID-19 au Cameroun ;
- l'état d'avancement du processus de production locale des médicaments et autres équipements de protection ;
- la coopération bilatérale Cameroun-France dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 ;
- les modalités de mise en œuvre des mesures de soutien économique aux secteurs en difficulté.

A l'issue des rapports présentés sur ces différents points par les Ministres compétents, il ressort ce qui suit :

1. **S'agissant de l'évolution du coronavirus au Cameroun,** 2 265 cas ont déjà été répertoriés. A date, 1 221 personnes ont recouvré la santé et l'on déplore 86 décès des suites du COVID-19. Le déploiement sur le terrain des équipes spécialisées du Ministère de la Santé Publique se poursuit et des dispositions ont été prises pour renforcer les stocks d'équipements de protection individuelle et la prise en charge des malades.
2. **En ce qui concerne le processus de production locale des médicaments et autres équipements de protection,** le Ministre de la Recherche Scientifique a fait savoir que 50% des produits fabriqués localement sont déjà disponibles. La fourniture dans les prochains jours des intrants commandés devrait permettre d'accélérer la fabrication locale des médicaments attendus.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

3. **Pour ce qui est de la coopération bilatérale Cameroun-France dans le cadre de la lutte contre le COVID-19**, le Ministre des Relations Extérieures a indiqué qu'elle porte sur trois grands axes à savoir : l'appui à la recherche-action, le renforcement des capacités de riposte des administrations publiques et le soutien à la production locale des médicaments et équipements de protection.
4. **Quant aux modalités de mise en œuvre des mesures de soutien économique aux secteurs en difficulté**, le Ministre des Finances a fait savoir que 15 milliards de FCFA ont déjà été mobilisés pour l'apurement des crédits de TVA. Les exonérations relatives à la taxe de séjour, à l'impôt libératoire et à la taxe à l'essieu sont déjà effectives. En outre, des circulaires sont en cours d'élaboration pour préciser les modalités d'application des autres mesures de soutien aux entreprises prises par le Chef de l'Etat.

Au cours du débat qui a suivi ces exposés, le Ministre des Relations Extérieures a communiqué le programme indicatif de rapatriement des camerounais en détresse à l'étranger.

A l'issue des échanges, le Chef du Gouvernement a donné les directives d'ordre général ci-après :

- Au **Ministre de l'Administration Territoriale**, d'instruire les autorités administratives de veiller spécifiquement au respect de la réglementation sur les débits de boisson, notamment en ce qui concerne les horaires d'ouverture et de fermeture des ventes à emporter et des bars ;
- Au **Ministre de la Communication**, d'intensifier la sensibilisation en direction des populations, afin de les inciter à adopter des attitudes plus responsables, en particulier dans les espaces marchands et les lieux ouverts au public.
- Au **Ministre de la Décentralisation et du Développement Local**, d'engager une réflexion sur la possibilité pour les Maires ou les Conseils municipaux, de prendre des arrêtés ou des délibérations, selon les cas, sanctionnant le défaut du port du masque dans les espaces publics de leur ressort territorial ;
- Au **Délégué Général à la Sûreté Nationale et au Secrétaire d'Etat chargé de la Gendarmerie Nationale**, de maintenir et de renforcer les contrôles visant à éviter les surcharges dans les transports en commun.

De manière spécifique, le Premier Ministre a prescrit :

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

- Au **Ministre de la Santé Publique**, d'intensifier, en relation avec les Gouverneurs de Régions, les actions visant à optimiser la prise en charge des personnes infectées, le confinement des personnes à risque et la recherche active des cas suspects au sein de la communauté ;
- Au **Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation**, de parachever au plus tard la semaine prochaine, les diligences engagées en vue de la production locale de tous les équipements et médicaments attendus ;
- Au **Ministre des Relations Extérieures**, de poursuivre, en liaison avec le Ministre de l'Economie, les négociations engagées avec la partie française, concernant l'appui à la lutte contre le COVID-19 ;
- Au **Ministre des Finances**, d'accélérer la mise en œuvre effective et intégrale des mesures de soutien économique décidées par le Chef de l'Etat.

Pour conclure, le Chef du Gouvernement a souligné que les mesures d'assouplissement prises par le Chef de l'Etat le 30 avril 2020 ne marquent pas la fin de la crise sanitaire liée au COVID-19, et ne doivent en aucun cas conduire à un laisser-aller de la part des populations.

Il a demandé aux membres du Gouvernement de rester mobilisés et engagés dans la lutte contre cette maladie, et de veiller à ce que les populations continuent d'observer les gestes barrières, en particulier le port systématique du masque de protection et le respect de la distanciation sociale, dans tous les espaces ouverts au public.-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Yaoundé le 07 MAI 2020

Le Secrétaire Général des Services
 du Premier Ministre,


 FOUA, Séraphin Magloire